

Compte-rendu de séance du conseil municipal **du 19 janvier 2022 à 19 h 00**

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas CHOISNEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 janvier 2022

Etaient présents 10: CHOISNEL Nicolas, Jean-Jacques BERTALOT, DELFOUR Denis, FERNANDEZ Loïc, HAIR Alistair, KOHLER Joël, LAMARQUE Caroline, , LENSEIGNE Isabelle, Frédéric PRETI , TRONGUET Christine formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) 3 : DUCASSE Patrick, GIRARD Aymeric, LAUNET Colette

Absent(es) 1 : SAVOCA Enrico,

Pouvoir(s) 2 : DUCASSE Patrick donné à GIRARD Aymeric
LAUNET Colette donné à HAIR Alistair

Madame Christine TRONGUET est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé par la majorité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal,
- Piscine Municipale,
- Eclairage mosaïques,
- Chemins programme 2022,
- Toilettes publiques,
- Divers.

Conseil Municipal :

Monsieur Nicolas Choisnel informe le Conseil Municipal de la démission du Conseil Municipal de Madame Aurélie FUCHS reçue en Mairie en date du 9 décembre 2021, et transmise à la Préfecture.

Personnel communal :

Prorogation exceptionnelle d'une année supplémentaire pour le contrat aidé de Morgan Bel contre une promesse d'embauche. Le contrat est financé à hauteur de 80% par l'Etat.

Piscine municipale :

Un rendez-vous est fixé le 27 janvier 2022 avec un nouvel expert afin de faire une contre-expertise du diagnostic de l'expert mandaté par Allianz.

DIVERS

- SDIS : état des lieux des bornes à incendie de la commune, la borne place du Fort est à changer, Madame Isabelle Lenseigne se charge de faire le nécessaire.
- Panneaux : pose de panneaux signalétiques des commerces du village.
- Cantine scolaire : pose d'un éclairage extérieur à détecteur de mouvements suite à 2 cambriolages. Denis Delfour se charge des demandes de devis.
- Réunion commission travaux le jeudi 3 février à 18h.
- Réunion commission chemins le 12 février à 8h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 20 h